

**Sujet :** [INTERNET] GAEC DES ROSEAUX MARESCHES

**De :** Gosselin David <davgoss70@orange.fr>

**Date :** 08/09/2021 21:45

**Pour :** pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en PJ mes remarques concernat le dossier "GAEC des Roseaux" à Maresches.

Bien à vous,

David Gosselin

—Pièces jointes:—

---

GAEC DES ROSEAUX Mail préfet.pdf

30 octets

Objet: GAEC des Roseaux Maresches

Maresches, le 08/09/2021

Monsieur le préfet,

Alors que le particulier devra bientôt rouler en véhicule électrique ou hybride pour pouvoir accéder aux grandes villes, à l'ère d'une prise de conscience collective de la nécessité de préserver l'environnement pour les générations à venir, un projet agricole classé ICPE va bientôt voir le jour à Maresches.

Où est la prise de conscience collective, où est le respect de l'environnement et du bien être animal ? Ces questions en tant que citoyen et père de famille, je me les pose.

De plus, l'information concernant ce projet et l'impact environnemental ainsi que les nuisances qui vont en découler (odeurs, mouches, bruits, circulation d'engins agricoles démesurés dans le village, risque de dévalorisation du prix de l'immobilier mareschois), n'a pas été suffisante.

En effet, j'ai appris mi août 2021 que cette nouvelle forme d'exploitation agricole intensive verra prochainement le jour à Maresches. Un manque certain d'information et de communication apparaît dans ce dossier, là aussi, je me questionne.

J'ai bien conscience que chacun doit pouvoir gagner sa vie grâce à son travail mais cela ne peut-il se faire d'une manière plus raisonnée, respectueuse de l'environnement, du bien être animal et, de la qualité de vie des habitants de Maresches dont je fais partie ?

Bien à vous,

David Gosselin